L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS,

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

DIMANCHE MATIN, SEPTEMBRE 26.

FEUILLETON.

LA

VEUVE PATIN.

PAR

ADRIEN DECOURCELLE.

XII—Suite.

Mais, fidèle à notre système, nous préférons la laisser parler elle-même, et c'est de sa bouche que le lecteur apprendra le but de cette petite ruse, s'il veut bien continuer à prêter son attention à l'héroïne véritable de cette histoire.

—Qu'y a-t-il donc, messieurs? demanda-t-elle en entrant.

—Ce qu'il y a? répondit Durand, il y a que monsieur m'insulte et t'insulte aussi.

—Quoi! madame, vous seriez?.... s'écria le marquis, fort étonné de reconnaître en elle la dame mystérieuse qui l'avait si doucement intriguée la veille.

—Mme Patin, oui, monsieur, répondit Henriette.

—Ma fille! monsieur, dit Durand avec plus d'orgueil que de dignité réelle.

—C'est impossible! reprit le marquis en haussant ses épaules.

—Comment! impossible! dit Durand.

—Cette femme si séduisante, poursuivit M. de Latour, qui m'a tenu pendant une heure sous le charme de sa distinction, serait la veuve d'un bourgeois, la fille d'un bourgeois, la vôtre, monsieur Durand?.... Mais elle n'a rien de vous, absolument rien! heureusement!

—Monsieur le marquis, répliqua le bourgeois d'un air gourmé, je vous prouverai que tous les hommes sont égaux.

—Et comment cela, mon cher monsieur?

—Mon aïeul s'est porté l'épée.... dans la deuxième légion, et demain je vous enverrai Dubois.

—Du bois? mais....

—C'est mon adjoint, monsieur, c'est mon alter ego.

—Alors il se battra pour vous?

—Non, monsieur, il ne s'est jamais battu pour moi.... ni moi non plus, ajouta Durand par la pensée,—mais il conviendra avec vous du lieu, de l'heure, des armes....

—Parbleu! l'épée, votre jardin, tout de suite.

—Mais, mon oncle, s'écria Gaston en s'interposant.

—Vous en doutez! s'écria le marquis en le repoussant, et il fit un pas vers Durand.

—Monsieur le marquis, dit Henriette en se plaçant entre eux, vous oubliez que vous êtes devant une femme.

—Et devant une femme charmante, madame, ajouta le marquis en s'inclinant profondément.

—Ce compliment là est-il bien sincère? pour suivit la jeune veuve.

—Je vous l'ai adressé hier, sans vous connaître.

—Oui, mais aujourd'hui?....

—Et aujourd'hui, je dois à la vérité de vous le répéter.

—Alors, ma condition.... de bourgeoise, dit-elle avec son plus grand air, est donc mon seul tort devant vous?

—Le seul, madame. Mais celui là?....

—Est irrémissible à vos yeux, je le sais. Au moins, mon amour propre de femme est-il sauvegardé.... et c'est tout ce que j'espérais de la visite que je vous ai faite.

Le marquis fit un geste d'étonnement, et ai [illegible] sans doute demander des explications.

Mme Patin lui en épargna la peine.

—Oui, monsieur, poursuivit-elle, je pensais bien que vous ne consentiriez jamais à me connaître, ou que, si vous pouviez vous résoudre à me voir, en sachant qui je suis, il me serait sinon impossible, du moins bien difficile,—pardonnez-moi ma sincérité,—de triompher de vos préventions contre moi. Et j'ai voulu, pour moi, pour vous-même, que, belle ou laide, sotte ou non, vous me vissiez avec vos yeux de tous les jours, et non à travers les lunettes de l'oncle et du marquis.

—Et je reconnais que l'épreuve vous a complètement réussi, madame.

—Vous n'avez donc pas pu vouloir m'insulter personnellement tout à l'heure?....

—Non, certes! Et je reconnais même que j'ai été un peu vif envers M. Durand.

—Je ne sais si je dois me contenter.... hasarda le bourgeois.

—Vous dites? fit le marquis en fronçant le sourcil.

—Je dis, moi, que l'honneur est satisfait, ajouta vivement Henriette. Quant aux projets que nous avions pu former, M. Gaston et moi, il va sans dire qu'il ne peut plus en être question et que tout est rompu désormais entre nous.

—Quoi! madame!...... s'écria Gaston d'un ton de reproche.

—Tout est rompu! répéta-t-elle en accompagnant ces trois mots d'un regard à la fois tendre et sévère, et qui voulait dire en même temps:—Espérez, mais obéissez.

Puis s'adressant au marquis, elle ajouta de sa voix la plus caressante et avec son sourire le plus gracieux:

—Mais, pour ne pas être votre nièce, je n'en tiens pas être votre ennemie. Et si nous devons nous quitter pour ne plus nous revoir, quittons-nous du moins bons amis. Monsieur le marquis, voulez-vous me donner la main?

Et elle lui tendit, en lui tendant la main la plus adorable avec une grâce irrésistible et en tirant sur lui un regard qui eût pu passer, en même temps pour une prière et pour un défi.

—Refuserez-vous de me toucher la main à l'anglaise, [illegible] le marquis?

—A la française, madame, à la façon d'autrefois, et je dis que c'est là le bon! s'écria le vieux troubadour en lui baisant la main à longs traits,—une main divine! une main divine! ... [illegible] vite s'en adressant à son neveu.

—C'est convenu, monsieur le marquis, c'est convenu! dit vivement Henriette en imposant silence du regard à Gaston qui allait protester, et en saluant le marquis le plus gracieux salut à M. de Latour, qui était tombé pour sortir.

—Sont, mon oncle, je vous le jure, puisqu'il le faut, dit-le jeune homme d'une voix brève et altérée. Mais je vous le jure, je ne me marierai jamais!

Le marquis haussa les épaules et sortit en pas de plus vers la porte en faisant signe à son neveu de le suivre.

Gaston n'osa [illegible] d'Henriette.

[illegible] madame [illegible] le pars.

Soyez le marquis, [illegible] la jeune veuve, en lui serrant furtivement la main.

Mais madame!....

—Restez! reprit-elle avec une inflexion pleine de douceur et d'autorité.

Gaston témoigna du geste qu'il ne comprenait pas, mais qu'il obéissait en esclave, et il sortit avec son oncle, qui l'attendait au seuil de la porte.

Vieux véligeur de Louis Quatorze! s'écria Durand, quand il fut bien sûr que le marquis ne pouvait plus l'entendre.

Il s'amendera, mon père, dit Mme Patin [illegible].

Comment! il s'amendera! Tu veux dire que son neveu se passera de son consentement et l'épousera malgré son refus?

—Non pas! M. Gaston m'épousera, et cela, du consentement de son oncle.

—Et comment? y prendras-tu, bon Dieu?

—Ah! [illegible] secret.

[illegible]

—Comment! Paul épousera Mlle Bertaux?

—Oui, mon père.

—De mon aveu?

—De votre aveu.

Et c'est encore toi qui te charges de?.....

—Oui, mon père. Mais, au fait, on est-il donc ce pauvre cher frère? dit Henriette en regardant autour d'elle.

Le pauvre cher frère était en ce moment dans une chambre, confondant dans une égale malédiction et l'aristocratie de la noblesse et l'aristocratie de l'argent, et M. le marquis de Latour et M. Durand, le millionnaire, parent aux grands dieux qu'il n'aurait jamais d'autre femme que Louise, et...., et.... ce serait sa femme! [illegible] devait l'épouser...... que dans [illegible].

Pendant que la maison Durand, si tranquille d'ordinaire, était agitée par toutes ces tempêtes, l'honnête Dubois, pour plus sainte [illegible].

L'agent de change, que Dubois devait unir [illegible] avec la fille d'un notaire de [illegible] parti plus avantageux [illegible] et s'était empressé de reprendre sa parole [illegible] que ses fiancés [illegible].

[illegible]

[illegible]

[illegible] exception à la règle.

XIII.

[illegible]

[illegible] de la jeune veuve.

Le lecteur, qui connait, sinon le plan de conduite, du moins les arrières pensées de la dame, le lecteur serait en droit de s'étonner de cette [illegible] en demander et elle n'avait pas [illegible] forces.

[illegible]

[illegible] par [illegible] tout temps.

L'araignée—et nous pouvons désigner ainsi la personne aussi plantureuse—l'araignée avait [illegible].

Ah! c'était une fine lame, la veuve Patin! [illegible] tout parce qu'en somme elle n'avait pas trop [illegible] le moyen de s'en [illegible] de son chemin [illegible].

[illegible]

Après le [illegible] d'Henriette à sa villa, au beau [illegible] le père Mathieu, qui passait par là par hasard—lui, après une foule de circonstances [illegible].

Mme Patin possédait, personnellement, quelques terres, qui se trouvaient contiguës au petit domaine dont nous avons vu le père Mathieu opérer l'achat et l'arrondissement.

Le père Mathieu rappela ce détail à Henriette et s'efforça de lui démontrer, peu à peu et à sa façon, qu'elle aurait tout intérêt à lui céder ce méchant morceau de terre — dont il n'avait aucun besoin — qu'il ne lui offrait de reprendre que [illegible] à seule fin de lui rendre service—comme toujours.

Au signalement de ce fait (qu'elle ignorait ou qu'elle avait oublié et auquel elle n'avait jamais attaché d'importance), Mme Patin devint tout à coup songeuse et réfléchie; puis, un fin sourire de satisfaction erra sur ses lèvres, et, sans dire ni oui ni non, elle demanda à réfléchir et congédia le père Mathieu, qui, parti de six mille francs, en était arrivé à douze mille, et qui, cependant, dut remporter, sans signature, le contrat qui—par le plus grand des hasards—se trouvait justement dans sa poche.

Depuis ce jour, tantôt pour une raison, tantôt pour une autre, le père Mathieu venait sans cesse au château et revenait toujours à la charge.

Henriette éludait adroitement et ajournait toujours.

Un matin, sous un vague prétexte, elle retint le vieux paysan à déjeuner, et là, de fil en aiguille, elle vint à parler du marquis.

Il avait jadis possédé les terres que le père Mathieu avait acquises depuis, et il serait peut-être de bon goût à lui d'inviter monsieur de Latour à venir faire l'ouverture de la chasse sur ses anciens domaines.

Le vieux paysan, qui supputait à part lui que la réception d'un hôte tel que monsieur de Latour lui causerait forcément de la dépense, et qui, d'ailleurs, ne se souciait que médiocrement des façons plus que familières du marquis à son égard, le père Mathieu avait d'abord accueilli l'idée assez froidement.

Mais, connaissant à fond son paysan et surtout le bonhomme, sachant que s'il était avare, il n'était pas moins vaniteux, Mme Patin l'amena peu à peu à trouver qu'il serait bien glorieux pour un paysan d'avoir pour convive un grand seigneur et de lui permettre de chasser sur des terres dont Mathieu était maintenant le propriétaire, après en avoir été le simple fermier.

La gloriole et le sauterne aidant, le père Mathieu finit par s'amouracher de ce projet.

Mais le marquis était fin. Ne devinerait-il pas la pensée du paysan? Puis, une invitation si insolite, à un pareil personnage, dans quels termes la rédiger?

Mme Patin se chargea de dicter la lettre. Un billet plein de rondeur et de franchise, ni trop humble ni trop gourmé, où le père Mathieu assurait le marquis que sa présence le comblerait de joie et d'une fierté bien légitime.

La lettre était en même temps, et naturellement, qu'en la cachetant, le vieux paysan ne put s'empêcher de jeter sur Mme Patin un regard plein d'admiration et de défiance.

—Se méfier de la payse, pensa-t-il. Todieu! quelle commère!

Trois jours après, le marquis annonçait à son ancien fermier son arrivée pour le lendemain.

Le père Mathieu s'empressa de porter la nouvelle à Mme Patin, qui en félicita vivement le bonhomme,—sans en témoigner la moindre satisfaction personnelle.

Elle sembla même contrariée d'une visite qui pourrait l'exposer à rencontrer M. de Latour, avec qui elle était dans d'assez mauvais termes. Mais elle en serait quitte pour rester chez elle pendant quelques jours, afin de s'épargner cette rencontre, et elle s'empressa de congédier le père Mathieu.

A peine fut-il dehors qu'elle fit mander Dragon, son garde chasse.

—Dragon, lui dit-elle dès que celui-ci parut au seuil de son boudoir, vous savez que c'est demain l'ouverture de la chasse?

—Oui, madame Patin.

—Vous êtes un excellent homme, Dragon, et un fidèle serviteur, je le sais....

—Madame est bien bonne.

—Mais je sais aussi que vous êtes un peu mou dans l'exercice de vos fonctions.

—Moi, madame! Mais c'est vous-même qui m'avez répété, je ne sais combien de fois, de fermer les yeux, à l'occasion, et c'est pour cela que....

—Oui, en effet; mais je me suis aperçue l'année dernière, que l'on abusait de mon indulgence, et je veux que vous vous montriez plus ferme et plus vigilant cette année.

—Il suffit, madame; du moment que c'est vous qui m'ordonnez d'avoir l'œil....

—Oui, mon ami, et je désire même que, sans cesser jamais d'être poli, quand on l'est avec vous, vous ne craigniez pas de remettre les impertinents à leur place. Enfin, Dragon, j'entends que vous ne vous laissiez manquer par personne, vous entendez, manquer d'égards envers mon garde-chasse, c'est me manquer de respect à moi-même. Vous avez bien compris, n'est-ce pas?

—Oui, madame.

—C'est bien, allez! Ah! fit-elle tout à coup,—comme frappée d'une idée qui lui venait subitement,—je vous recommande surtout de bien surveiller le champ d'avoine...... vous savez, celui qui est contigu aux terres du père Mathieu.

—Oh! je sais, madame.

—Vous comprenez, comme de ce côté là cette pièce de terre est maintenant la seule qui n'appartienne pas à Mathieu, on pourrait chasser sur nous en croyant chasser sur lui.

—Oh! pour ça, il est même probable que ça arrivera.

—Eh bien, veillez y, n'est-ce pas?

—Soyez tranquille, madame, Dragon y veillera, et s'il y en a un qui mette tant seulement le pied sur nous...... je ne lui dis que ça!

Je n'ai pas besoin d'ajouter que vous devez toujours avoir sur vous de quoi verbaliser, au besoin, n'est-ce pas? J'espère bien que le cas ne se présentera pas; mais enfin il faut tout prévoir.

—Et tout sera prévu, madame Patin, ne vous inquiétez pas.

Nous allons voir maintenant ce qui résulta de ces ordres et de ces laborieuses combinaisons.

Pour cela, il faut d'abord nous transporter au petit château que la jeune veuve possédait aux environs de Chaumes.

(A continuer).

Vins—Liqueurs—Provisions—&c

Vieux Whiskey Bourbon

DE J. A. MILLER.

A PARIS COMTÉ BOURBON, KENTUCKY.

Whiskey Chicken Cock de James B. Miller

NOUS sommes agents pour la vente de cette célèbre marque de whiskey et nous avons toujours un fort stock [illegible] ainsi que [illegible] de Porc, Bacon, Saindoux, [illegible] Whiskey [illegible].

Nous sollicitons des ordres pour l'achat de marchandises [illegible].

MM. F. D. GOOD & CO., No 4 Broad street, New York. [illegible] No. 37 rue Natchez.

Daniel & James D. Edwards

Nos 21, 23, 25, et 27 de la rue Delta,

—Et—

Nos 22, 24, 26 et 28 de la rue Front

Nouvelle-Orléans, Lne.

Fabricants d'équipages à vapeur, améliorés, POUR LA FABRICATION DU SUCRE.

Et de toute espèce d'ouvrages EN CUIVRE, FER et TOLE, ROBINET EN CUIVRE, SOUPAPES, SIFFLETS de MACHINES A VAPEUR & ALAMBICS et SERPENTINS EN CUIVRE pour distilleries à grains et autres distilleries.

—Marchands de—

TUYAUX et INSTALLATIONS en FER de toute grandeur. POMPES A VAPEUR ET A BRAS.

Ils font et réparent les JAUGES POUR VAPEUR ET D'EAU et se chargent de toutes sortes de RÉPARATIONS qu'ils exécutent dans le plus bref délai.

SUCRES-MELASSES,

SUCRES RAFFINÉS, en pains, coupés; Sucre en morceaux et Sucre en poudre.

A. THOMSON & CO.
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.

A. THOMSON & CO.
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités.

A. THOMSON & CO.
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres [illegible].

A. THOMSON & CO.
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.

A. THOMSON & CO.
No 4 de la rue Tchoupitoulas.

E. DECHAMPS,

No. 26 de la rue St-Louis, Nile-Orléans.

IMPORTATEUR direct d'eaux de-vie et de vins français, de liqueurs, absinthe suisse, kirsch, fruits à l'eau de-vie, fruits au jus, liqueurs du pays, etc. Seul importateur des vins de Pouget fils, de Bordeaux. 21nov—1an

AGENCE GENERALE.

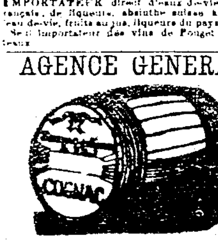

Eau-de-vie Sazerac de Forge & Fils.
do Alphonse Cahuzac.
Champagne Chs Heidsick.
Porte de E. Cazet.

Des ordres seront reçus pour l'importation directe.

AUG. COUTURIÉ & Cie.
3 fév—1an 37 Vieille-Levée.

G. W. DUNBAR & FILS,

12 et 14...RUE ST-LOUIS...12 et 14

NOUVELLE-ORLEANS

Importateurs et Marchands

de toute espèce de

CORDIAUX et LIQUEURS FRANÇAIS.

Anisette, Curaçao, Marasquin,

CORDIAUX ASSORTIS,

Absinthe et Kirsch,

—ET—

Fabricants de Syrops de Fruits, Médaillés.

CAZAUX & VERGNOLE

73..........VIEILLE-LEVEE..........73

MAISON FONDÉE EN 1841.

IMPORTATION DIRECTE.

VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsch, Vermouth Cordiaux & Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse Raspail, Cacao à la vanille, Creme de Moka, Fruits à l'eau-de-vie.

Prix modérés et qualité supérieure. 4 mai—1an

Avis de Société.

M. FRANK H. HOOKER devient mon associé à partir du 1er décembre 1868. Le nom de la maison sera J. A. LUM & CO. J. A. LUM.

Le commerce de voitures se fera, dans les nouveaux magasins No 162 rue Gravier, et No la rue Union, vis à vis l'hôtel St-Charles, où l'on trouvera un grand stock de VOITURES de tous genres pour le marché de cette ville.

J. A. LUM
FRANK H. HOOKER.

Julius Loeffler,

(Successeur de CHAS. LOEFFLER)

POSEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.

Candélabres, etc., en fer fondu.

No 126, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse. [illegible] Nouvelle-Orléans.

JAMES BUCKNER & CO.,

S. L. JAMES, C. B. BUCKNER, TOM BYNUM,

FACTEURS DE COTON

—ET—

NÉGOCIANTS COMMISSIONNAIRES

Fabricants de:

Articles en cuir noir et jaune, bottes, souliers, harnais, boucaute et briques. Au No 140 de la rue Gravier.

5sept—2m Nile-Orléans.

ALFRED ROMAN. EDWARD VILLERÉ

ROMAN & VILLERÉ,

COURTIERS

D'Actions, Billets, Change,

—ET—

Agents-Commissionnaires en général.

Rue de la Commune, No. 165.

1sept—1m Nouvelle-Orléans.

P. J. PAVY....ALFRED PAVY....JOS. A. HINCKS

P. J. PAVY & CO.,

Facteurs de coton et négociants commissionnaires,

Rue Carondelet, No. 61,

1er sept—1m Nouvelle-Orléans, La.

Société d'Assurance de la Nile-Orléans.

Nouvelle-Orléans, 10 septembre 1869.

LES souscripteurs à la Société d'Assurance de la Nouvelle-Orléans sont priés de passer au bureau de la Société au No. 10 de Passage de la Bourse, pour y signer leurs billets d'actions.

11 sept—10 j. [illegible]

Médicaments.

Tout le Monde en Prend.

AMERS DE BRADY pour les Familles.

LE MEILLEUR TONIQUE DU MONDE

QUI a remporté le premier prix aux Foires de la Louisiane, du Kentucky, de l'Indiana, du Missouri, de l'Alabama, &c. A vendre par

10 sept—1an J. B. VANHORN & CO.

BANDAGES HERNIAIRES—Bandages élastiques sans ressorts, sans ouate ou bandes de lambeau. BANDAGES HERNIAIRES PATENTÉS, DE H. SPILLMAN.

Ils sont portés aujourd'hui plus commodément que tous les autres bandages du monde, dans tous les changements d'âge, par les deux sexes.

La Faculté est respectueusement invitée à les examiner.

Seul propriétaire du célèbre bandage ouaté, patenté, de W. Johnson, pour la Louisiane.

Fabricant de toute espèce d'attaches orthopédiques.

Attention particulière pour les enfants.

Une dame est chargée de servir les dames.

H. SPILLMAN,

93..........Rue Baronne..........93

A vendre—le droit de vendre de ces bandages dans l'Etat. 1er sept—1an

Guérissez-vous de votre fièvre en frisson en prenant le "King of Chills".

Le King of Chills guérit radicalement.

Le King of Chills est meilleur que la quinine.

Le King of Chills pour les fièvres de marais.

Le "King of Chills" guérit de toute espèce de fièvres en frisson.

Il opère des guérisons quand les autres remèdes ne peuvent rien.

Il guérit les fièvres de marais et de bayous.

Il guérit des fièvres qui se déclarent tous les deux et tous les trois jours.

Rien n'égale le King of Chills.

Le King of Chills guérit les vieux et les jeunes.

Le meilleur ami du planteur est le King of Chills.

Le King of Chills est un remède qui coûte peu.

Pour la diarrhée, employez le "Red Diarrhea Remedy".

Le R. D. R. n'est pas un astringent qui échauffe.

Le R. D. R. est un rafraîchissant et un calmant.

Le R. D. R. est ce qu'il y a de mieux pour les enfants.

L'English Female Bitters donne de la force aux femmes.

Les maris devraient acheter l'E. F. B.

L'E. F. B. donne la santé et le bonheur.

L'E. F. B. guérit des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Le bon Buchu de Dromgoole & Co.

Le Buchu de Dromgoole & Co. est le remède favori.

Le Buchu de Dromgoole & Co. guérit de la gravelle.

A vendre, en gros, par

WHEELOCK, FINLAY & CO. agents,
coin Gravier et Magazine.

AMER

WANATA GUACO.

L'AMER WANATA GUACO est un bon tonique et stomachique composé entièrement du Guaco, substance végétale.

Etant d'un goût très agréable, les personnes les plus délicates peuvent le prendre. Il débarrasse le corps de toutes impuretés et donne de la force et de la santé.

C'est un préservatif pour le choléra; il guérit de la dyspepsie, de la faiblesse chronique et de la faiblesse des nerfs, de la diarrhée, de la faiblesse des reins et de toutes les maladies qui proviennent du foie, de l'estomac et des entrailles.

On peut le prendre soit dans un peu d'eau sucrée, soit dans de l'anisette ou tout autre esprit; et même pur. Un petit verre, pris avant un repas, excite l'appétit et accélère la digestion. Dépôt unique

Chez JOS. LLADO, pharmacien,
12 août—6m coin Dauphine et Chartres.

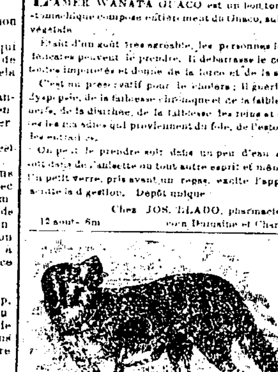

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

NOUS appelons votre attention sur cet AMER auquel nous avons donné le nom ci-dessus. On a senti, pour le faire, de l'eau-de-vie la plus pure, rien de ce qui y entre n'est nuisible; il a une grande vertu tonique, il exerce sur le foie une influence salutaire, lorsque cet organe a une tendance à la torpeur. C'est un stimulant doux; comme cordial fortifiant pour les dames, les enfants et les convalescents, il est sans pareil. Le goût en est agréable et la couleur belle. Il guérit instantanément des crampes d'estomac.

Notre réputation est garantie de sa pureté.

La dose pour un adulte (garçon est d'une moitié à trois-quarts d'un verre à vin, et moins en proportion pour les femmes et les enfants.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle-Orléans,

ET

MM. HOLT, MURRAY & Co., Mobile,

nos agents, le vendent par charretées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses contiennent une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,

49 & 51, Sycamore street,

CINCINNATI, OHIO.

1er avril—1an—Mar18

Pilules Cathartiques d'Ayer

MEDICAMENT LAXATIF.

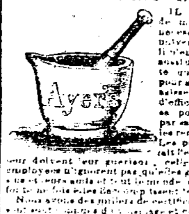

IL n'est peut-être pas de médicament dont il soit aussi nécessaire de se faire usage, aussi universellement senti et bien [illegible] que les Pilules que pour agir doucement et [illegible].

Nous avons des milliers de certificats [illegible].

On trouvera sur l'enveloppe de chacune des boîtes, les prescriptions pour les maladies suivantes:

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion, les langueurs et le manque d'appétit, il faut en prendre modérément afin de stimuler l'estomac.

Pour les Maladies de Foie, les Maux de tête bilieux, les Migraines, la Jaunisse, les Coliques et les Fièvres bilieuses, il faut en prendre raisonnablement [illegible].

Pour la Diarrhée ou la Dyssenterie, il n'en faut généralement qu'une légère dose.

Pour les Rhumatismes, la Goutte, les Palpitations de cœur, la Gravelle, les Douleurs aux Côtés, au Dos et à l'Aine, il faut en prendre [illegible].

Pour l'Hydropisie on les endures [illegible].

Pour les Suppressions, il faut en prendre une forte dose.

Après le dîner, il faut en prendre une ou deux afin d'aider la digestion et de [illegible].

[illegible]

DR. J. C. AYER, Chimiste, A. des E. U.
à Lowell, Mass.

On vend les pilules d'Ayer chez MM. E. J. HART & Co., WHEELOCK, FINLAY & Co., dépôt de médicaments patentés de FLEMING à la Nouvelle-Orléans, et chez tous les droguistes.

Collège de médecine et de chirurgie, DE MILWAUKEE,

Incorporé par la Législature du Wisconsin.

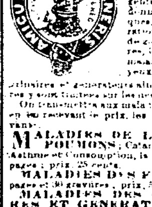

Dirigé par des médecins du Sud possédant tous les instruments modernes à l'usage des malades et des difformes et ceux-ci recevront les soins les plus intelligents [illegible].

[illegible]

MALADIES DE LA GORGE ET DES POUMONS; Catarrhes Chroniques, Bronchite, Asthme et Consomption, la manière de s'en guérir—16 pages; prix, 25 cents.

MALADIES DES FEMMES—brochure de 7 pages et 26 gravures; prix, 50 cents.

MALADIES DES ORGANES URINAIRES ET GÉNÉRATEURS des deux sexes et maladies vénériennes—ouvrage de 300 pages et de 86 gravures; prix, $1.

FAIBLESSE SÉMINALE provenant de l'abus des forces de la jeunesse; guérison à l'aide d'un nouveau traitement—brochure de 16 pages illustrées; prix, 25 cents.

Nous envoyons gratis un grand journal de médecine qui donne des détails complets sur notre Collège.

Les personnes atteintes d'une des maladies mentionnées plus haut recevront, en s'adressant à nous, une opinion écrite si elles nous décrivent leur mal et nous envoient un timbre pour la réponse.

S'adresser au médecin,

T. WILLIAMS, D. M.,

Cabinet au coin des rues East Water et Mason, Milwaukee, Wis.

N. B. On écrit et parle le français au Collège.

15 juin—1an

Opium. Opium. Opium.

Attendu par le steamer

ALHAMBRA,

qui arrivera directement dans ce port, au commencement de juillet, à vendre par

E. J. HART & Co.,

5juin Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

Biscuits de Fantaisie de Peak, Frear & Co.,

Et Extraits de Biscuits à la viande, de Liebig.

Des ordres pour la vente en gros seront remplis par l'entremise de

E. J. HART & CO.,

Seuls Agents dans les Etats du Sud.

Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

A vendre, en détail, par

H. F. WILSON & BRO.
Au coin des rues Magasin et Philip,

CLARK & MEADER,
Au coin des rues Commune et Carondelet;

SAM'L HASTINGS,
Au coin des rues Magasin et Félicité.

Sucres!

1000 Colis sucres, en poudre, pains de sucre et sucre en morceaux, A. C.—Blanc, jaune et brut—attendre et en magasin.

A vendre par

E. J. HART & Co.,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

SOUDE, 5000 lbs.

SEL DE SOUDE,
SOUDE CAUSTIQUE, 62 0/0,
BI-CARBE DE SOUDE.

A vendre, en magasin et sur Douane, par

E. J. HART & Co.,
Nos 73, 75 et 77 de la rue Tchoupitoulas.

VITRES.

VITRES FRANÇAISES,
VITRES "COURONNE",
VITRES ÉMAILLÉES et COLORIÉES
VITRES CHANCE, simple épaisseur,
do do double épaisseur,
do do à chars (ces derniers sont de différentes grandeurs).
FENETRES de CHARS.

A vendre par

E. J. HART & Co.
Nos 73, 75, 77 et 79 de la rue Tchoupitoulas.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No 50, rivière du Nord:

PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi 4 sept.
ST-LAURENT, capt. Lemarié, Samedi 18 sept.
VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, Samedi 2 oct.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 16 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier, POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $140. Seconde cabine, $75.

POUR PARIS:

Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord

Première cabine, $145. Seconde cabine, $78.

Les baggages seront marqués pour Paris.

Soins médicaux gratuits.

On peut obtenir ici, à la Nouvelle-Orléans, des billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.

L. GRAND & Cie,
8nov—1121 agents, rue Carondelet, 15.

BREME,

Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Navires à vapeur entre BRÊME et la NOUVELLE ORLEANS, par la voie du HAVRE-SOUTHAMPTON et la HAVANE.

Les beaux navires à vapeur, à hélices, du Lloyd de l'Allemagne du Nord, partiront comme il est dit ci-après:

	De Brême	Nlle-Orl.
FRANKFURT (neuf) cap. Kotzkan, 15 sept.		20 oct.
NEW YORK, capt. [illegible]		3 nov.
HANNOVER (neuf) cap. Himbeck, [illegible]		17 nov.
HERMANN, capt. Wenke	27 oct.	1er déc.
BREMEN, capt. Leist	10 nov.	15 déc.
FRANKFURT	24 nov.	29 déc.
NEW-YORK	8 déc.	12 jan. '70
HANNOVER	22 déc.	26 jan. "

La date des autres départs sera indiquée en temps opportun.

Ces steamers toucheront, en se rendant ici, au Havre et à la Havane, et en partant d'ici, à la Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le frêt.

Prix du Passage.

De Brême ou du Havre à la Havane, premières cabines; $110 en or.

A l'entrepont..... [illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane, Southampton, Havre, ou Brême, premières cabines; $125 en or.

A l'entrepont..... 45

De la Nouvelle Orléans à la Havane, premières cabines; 20 en monnaie courante.

A l'entrepont..... 20

Pas de passage aux secondes cabines.

Les soussignés délivrent des cartes de passage de Brême ou le Havre à la Havane, ou à la Nouvelle-Orléans.

Les steamers de la ligne New York-Brême partent tous les jeudis. Ceux de la ligne Baltimore-Brême tous les premiers de chaque mois, touchant à Southampton. On peut obtenir des cartes de passage à ce bureau.

Pour plus amples informations, s'adresser à

Ed. F. STOCKMEYER, Agent,
22 juillet—1an No 42 rue de l'Union.

Compagnie de Vapeurs

HAMBOURGEOISE AMERICAINE.

LIGNE DIRECTE pour la France.

BAVARIA, cap. Franzen, SAXONIA, cap. Meyer, TEUTONIA, cap. Barends.

Ces magnifiques vapeurs partiront régulièrement de HAMBOURG le 25 septembre, 21 octobre, 24 novembre, 18 décembre 1869, 15 janvier, 12 février, 12 mars 1870.

Du HAVRE le Mardi suivant le départ de Hambourg.

De la NOUVELLE-ORLEANS le 30 octobre, le 27 novembre, le 25 décembre 1869, le 22 janvier, le 19 février, le 19 mars, le 16 avril 1870, touchant au Havre et à la Havane en allant et venant.

—Prix de passage en or—

De Hambourg ou du Havre, De la Nlle-Orléans ou la Havane:

1re cabine..... $140 ... [illegible]
2de " ..... $95 ... [illegible]
Entrepont..... $40 ... Entrepont..... [illegible]

On ne prendra pas de passagers de 2de cabine.

—De la Nouvelle-Orléans à la Havane—

1re cabine..... $20 en or, Entrepont..... $7 en papier.

Billets pour le passage de Hambourg ou du Havre à la Nouvelle-Orléans ou la Havane s'achètent chez les agents soussignés.

Frêt de Hambourg à la Nouvelle-Orléans [illegible].

Les vapeurs de la ligne allant entre New-York et Hambourg touchent à Cherbourg et à Plymouth.

WILLIAMS, RUPERTI & CO., MAURY & CO.
Agents généraux [illegible] Agents de passage [illegible]
DR. ERDMANN, agent à Havre.
C. B. RICHARD & BOAS
Agents généraux de passage, 61 rue Barclay, New-York.

LIGNE INMAN.

Steamers de la Malle,

Partant du Pier No 45 North River, New York,

TOUS LES SAMEDIS,

A UNE heure précise de l'après midi.

Vitesse et excellents emménagements.

PREMIÈRES CHAMBRES, PAYEMENT EN OR,
à Queenstown et Liverpool, de New York..... $100
à Londres, do 105
à Hambourg, do 110
au Havre et à Brême, do 110
à Paris, do 115

ENTREPONT, PAYEMENT EN MONNAIE COURANTE,
à Queenstown et Liverpool, de New York..... $35
à Londres 40
au Havre et à Paris 47
à Brême et à Hambourg 44

[illegible]

sur les billets de premières chambres, au retour.

Nous sommes prêts à vendre des traites à vue de 1 livre sterling et au-dessus sur la "Provincial Bank" d'Irlande et les différentes succursales.

Pour plus de détails, s'adresser à

ELLIOT & McKEEVER,
No 100 rue de la Commune.

Pour New York.

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY.	Capt. W. P. Henry.
SHERMAN.	Capt. J. B. Hildreth.
GEN'L MEADE.	Capt. H. S. Quick.
UNITED STATES.	Capt. A. W. Sampson.
	Capt. Geo. L. Norton.

partant de New York et de la Nlle-Orléans.

Le steamer

GEN'L MEADE,

Capitaine Spencer.

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson, le SAMEDI [illegible] à 5 heures P. M.

Cet steamer a d'excellents emménagements.

Chambres.............$60 00.

On délivre des bills de connaissement pour Liverpool.

Pour frêt ou passage s'adresser à

LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No 130.

Pour New York directement.

Ligne de Steamers Cromwell, entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des Steamers suivants:

GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA.

Le steamer

GEO. WASHINGTON

Commandant E. W. Gager

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse,

SAMEDI, [illegible] heures P. M.

Passage.....$60

Cette ligne prend du frêt et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
Rue Carondelet, No 41.

Pour New-York via la Havane.

Départ le MARDI 2 septembre, à 6 heures P. M.

Le magnifique steamer à roues, de première classe

"DE SOTO,"

Capt. Morton,

quittera son wharf, poteau 14, 1er District, comme ci-dessus.—Pour frêt ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à

WM. CREEVY Agent, 33 rue Carondelet.

Le steamer "Bienville", capitaine Morton, suivra et partira à son pour [illegible]. 19sept

Villes de Bains.

LIGNE DE STEAMERS MORGAN DE LA MALLE DES ETATS UNIS.

—ARRANGEMENT D'ÉTÉ.—

Pour la Baie St Louis, Passe-Christian, Mississippi City, Biloxi et Ocean Springs.

—Le steamer en fer LAURA, à basse pression, commandant Jos. Walker partira, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit: les LUNDIS, à l'arrivée du convoi de 6 heures du matin, directement pour Ocean Springs; les MARDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, jusqu'à Ocean Springs; les VENDREDIS, à l'arrivée du convoi de 5 heures de l'après midi, jusqu'à Biloxi, les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures, jusqu'à Ocean Springs.

Retour: à la Nlle-Orléans; il partira d'Ocean Springs le DIMANCHE et le LUNDI soir, le MERCREDI et le VENDREDI matin; il partira de Biloxi le SAMEDI, matin direct ement pour l'extrémité du chemin de fer, au Lac.

N. B.—Les bateaux de la malle, de Mobile, partiront les samedis, à l'arrivée du convoi de midi et toucheront à la Baie St Louis, à la Passe-Christian, à Mississippi City, à Pascagoula; les mercredis, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi et toucheront à Pascagoula seulement.

Le service se fera régulièrement à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

CHAS. A. WHITNEY & Co, agents,
1juil— au coin des rues Magasin et Natchez

POUR LES VILLES DE BAINS—Arrangement pour l'été. A partir de SAMEDI, 1er mai 1869, pour la baie St Louis, Passe Christian, Mississippi City, Biloxi, Ocean Springs et Pascagoula.

Le steamer favori CREOLE, à basse pression, capitaine Charles Walker, partira régulièrement pour les susdites villes, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain—

Les LUNDIS, à midi.
Les MERCREDIS, à 10 A. M.
Les SAMEDIS, à 10 A. M.

Les MERCREDIS et les SAMEDIS, le steamer ira jusqu'à Pascagoula, touchant à tous les points intermédiaires. Il quittera Pascagoula les DIMANCHES et les JEUDIS à midi, et Ocean Springs, les DIMANCHES et JEUDIS à 4 heures P. M. et les MARDIS à 4 A. M.

Prix du Passage.

Pour Baie St Louis..... $1 50..aller pour le retour.
Passe Christian..... 1 50
Mississippi City..... 2 00
Biloxi et Ocean Springs..... 2 50
Pascagoula..... 3 00
(Point)..... 1 50

Passage sur le pont, pour les autres villes..... 1 00

Les repas seront fournis à des prix raisonnables.

Les voyages seront réguliers à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

Le bateau ne paiera aucun bill qui ne sera accompagné d'un ordre du capitaine ou de l'agent.

Pour plus de détails s'adresser à

PETER MARCY, Agent,
29mai—4m No 175 rue de la Commune.

Compagnie de paquebots de la Nile-Orléans et de Mandeville—Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer CAMELIA, très fin marcheur et à basse pression, de la malle des Etats-Unis, capitaine W. L. Cousens, partira, pour les ports ci-dessus, les LUNDIS et JEUDIS, à l'arrivée du train de 10 heures du matin; le MARDIS et VENDREDIS à l'arrivée du train de 2 h P. M; le MERCREDI à l'arrivée du train de 3 h A. M; et les SAMEDIS à l'arrivée du train de 3 h de l'après-midi et le DIMANCHE par le train de 7 A. M.

Au retour, il partira de Mandeville: le Lundi, à 5½ A. M; le Mardi, à 7½ A. M; le Mercredi et le Jeudi, à 5½ A. M; le Vendredi, à 7½ A. M; le Samedi, à 5½ A. M, et les Jeudis et Dimanches soirs.

Les voyages ci-dessus se feront régulièrement à moins que le mauvais temps ou le peu de profondeur des eaux n'y mettent obstacle.

Le CAMELIA n'ira pas, pour le moment, plus loin que Old Landing, sur la Tchefuncté.

Les Lundis et Jeudis le bateau ira jusqu'au Old Landing, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington, et au retour il partira les Mardis et Vendredis, à 6 heures du M.

Les Dimanches et Mercredis des voyages d'excursions seront faits pour la convenance des familles et auront lieu comme suit: Départ, le Dimanche matin, à l'arrivée du train de 7 heures, et le Mercredi matin, à l'arrivée du convoi de 8 heures. Les retours auront lieu le même soir à temps pour le convoi de 7 heures.

COHEN M. SORIA, agent.

Bayou Sara.

Paquebot Régulier pour le Bayou Sara.

Deux départs par semaine.—Le bateau à vapeur NATIONAL, capitaine E. Gross, J. G. Landry, commis, (en remplacement du Dan Able) part pour Bayou Sara et les points intermédiaires tous les LUNDIS, à 5 heures P. M., et tous les VENDREDIS à 10 heures A. M. Au retour, il quittera Bayou Sara tous les MARDIS et SAMEDIS soirs. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à

SINNOTT & ADAMS, 25 Commercial Pl ce

NATCHEZ.

Ligne Natchez de Goddin.

DEPART tous les LUNDIS, MERCREDIS, VENDREDIS et SAMEDIS, à 5 heures P. M.

Les bateaux de cette ligne feront le service comme suit, pour le moment:

Le WILD WAGONER,

Capitaine A. C. Goddin,

quittera le port les SAMEDIS et les MERCREDIS, 5 heures P. M., à partir de samedi, 11 septembre 1869.

Le POST BOY,

Capitaine J. C. Libano,

Quittera le port les LUNDIS et les VENDREDIS, à 5 heures P. M., à partir du lundi, 13 septembre 1869. Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton-Rouge, et toutes les villes et débarcadères d'habitation intermédiaires, jusqu'à Natchez.

Pour frêt ou passage, s'adresser à

GEO. D. HITE,
No 17 de la rue Tchoupitoulas.

Un commis sera sur la Levée, tous les jours, pour recevoir le frêt. 8 sept 1m

Opelousas

Partant tous les SAMEDIS, à 5 heures P. M.

POUR OPELOUSAS, WASHINGTON, Port Barré, et tous les débarcadères de la côte, la rivière Atchafalaya, et le Bayou Courtableau—Le bateau à vapeur d'un faible tirant d'eau,

GOLDEN ERA,

M. Kenison, capitaine. G. O. Phelps, commis.

partira comme il est dit ci-dessus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord en face de la rue Bienville, ou à

25 août J. M. JOHNSTON 25 Vieille-Levée

La Côte et le Bayou Lafourche.

Paquebot du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur RIGHT WAY, capitaine J. Dalferes, M. H. Landry commis, part de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS à 5 heures P. M. et tous les JEUDIS à 5 heures P. M. Il quitte Lockport tous les MARDIS, à 8 heures A. M. et tous les VENDREDIS à 5 heures P. M. Il fait le service de Lockport, Thibodeaux, Napoléonville et Donaldsonville et des points intermédiaires de la côte.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 8 août

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Le bateau à vapeur FLICKER, capitaine Jos. F. Ausein, commis N. Z. Dupuis, part de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures du matin et les VENDREDIS à 5 heures du soir. Il est de retour les MERCREDIS et les DIMANCHES pendant le jour. Le bateau ira jusqu'à Lockport.

Les expéditeurs seront responsables des freight bills our Lockport.

Pour frêt ou passage, s'adresser à bord. 5 mai

Baton-Rouge & Lobdel's Store.

Bateau régulier de Baton Rouge, Lobdel's Store et de la Côte—Voyages deux fois par semaine.

Le bateau à vapeur WELCOME, Capt. V. B. Baranco, Commis Allen Jumel,

part de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il quitte Lobdel's Store tous les JEUDIS et DIMANCHES soir. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou à A. O. DUPUY,
18 mai 74 & 76 rue Poydras

Banques, Cies, d'Assurances, &c

COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE

DE LA

LOUISIANE.

QUINZIEME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1869..... $496,838 21

Savoir: Primes d'incendie..... $224,735 96
Primes de mer..... 141,692 85
Primes de rivières..... 130,309 40

$496,838 1

En moins, primes remboursées. $1,502 49
En moins, primes non expirées. 5,760 00

[illegible]

Montant net des primes..... [illegible]

Pertes, etc. payés:

Pertes par l'incendie..... $125,655 15
Pertes par mer..... [illegible]
Pertes par les rivières..... [illegible]

[illegible]

Escompte en lieu de scrip..... 50,246 41
Taxes et revenu intérieur..... 13,067 81
Dépenses, réassurances, etc., moins compte d'escompte..... 19,684 96
Six pour cent d'intérêt sur le scrip non payé le 1er mars 1869..... 31,329 00

[illegible]

Bénéfice net..... [illegible]

ACTIF.

Placé en propriétés foncières..... 33,765 63
" hypothèque, sur propriétés foncières..... [illegible]
" bonds de la ville et autres bonds..... [illegible]
" actions de banque et autres actions..... [illegible]
" scrip de compagnies d'assurance..... [illegible]
Prêts sur gage..... [illegible]
Effets à recevoir..... [illegible]
Primes en voie de recouvrement..... 97 449 30
En caisse..... 116,180 60

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte prise sur les livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Assermenté et signé par devant moi, le 17 mars 1869.

P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende scrip de quarante pour cent sur le montant des primes participantes pour l'année expirée le 28 février 1869—dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du 1er juin prochain.

Trente pour cent des certificats de scrip émis pour l'année 1861 seront rachetés et il sera également payé pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de mai, aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants cause.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.

DIRECTEURS.

Charles Briggs,	A. Lecourt,
Ant. Carrière,	Frank Williams,
Geo. A. Fosdick,	Thomas Byrne,
R. Brugier,	John Thornhill,
Chas. Lafitte,	Jno. S. Wallis,
P. Anderson,	George Foster,
Alfred Kearny,	Andrew Stewart,
A. Fresche,	L. B. Poitier,
Geo. W. Dunbar,	R. Pleasant,
E. F. Stockmeyer,	Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson,	H. F. Given,
Arch'd Montgomery,	W. C. Black,
Henry J. Vose,	Geo. O. Garner,
E. Marquezé,	Thos. H. Hunt,
Chas. Weisbaar,	Chs. Honold,
A. K. Montgomery,	O. Carrière,

R. S. Howard.

19 mars—1m—1

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Home, de la Nile-Orléans.

Bureau No 78 rue du Camp, coin Natchez.

DIX-SEPTIEME ANNÉE

Actif, le 31 décembre 1868—$1,183,114 57.

ALFRED MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président,
A. W. Hunter, Secrétaire.

Cette Compagnie continue d'assurer contre les risques d'incendies, de rivières, et de mer, aux taux courants de primes.

—Directeurs—

E. K. CONVERSE,	OCTAVE VOORHIES,
ARCHIE WOODS,	A. H. MAY,
ROBERT HARE,	J. W. ALLEN,
B. M. HORRELL,	JNO. T. MOORE,
WM. CHAMBERS,	JNO. C. ROGERS,
D. A. CHAFFRAIX,	W. M. PERKINS.

COMPAGNIE D'ASSURANCE Des Facteurs et des Commerçants,

—AU—

No 39 de la Rue Carondelet.

(EXTRAIT DU TROISIÈME ÉTAT ANNUEL)

Nouvelle-Orléans, 15 septembre 1869.

Primes pour l'année expirée le 30 avril 1869 $512,7 9,75
Pertes payées dans l'année..... 193,7-0,67
Réserve pour risques non expirés le 30 avril 1869..... 36,300 00
Bénéfice net pour l'année expirée le 30 avril 1869..... 25,396 54

Dividendes au comptant pour l'année

Intérêt..... Dix pour cent.
Prime..... Cinquante pour cent.

Actif le 30 avril 1869..... $777,460 57

Cette Compagnie continue à émettre des polices contre les Risques d'Incendie, de Rivières et de Mer, aux taux courants de prime.

MICHEL MUSSON, Président.
HARMON DOANE, Vice-Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

—Directeurs—

Moses Greenwood,	J. J. Warren,
W. A. Johnson,	Simon Bloch,
John I. Noble,	R. T. Buckner,
John Chaffe,	Perry Nugent,
Marshall J. Smith,	Sam'l Friedlander,
I. Caufield,	H. Frellsen,
Alf. S. Huntington,	Wm. Crevy,
E. H. Terry,	E. W. Rodd,
J. D. Blair,	W. S. Pike,
Richard Milliken,	T. D. Miller,
Samuel E. Moore,	H. W. Farley,
Wm. H. Henning,	A. A. Yates.
	Jno. I. Adams.

17 sept 6 m

COMPAGNIE Mound City d'Assurance Mutuelle DE LA VIE, A ST LOUIS, MISSOURI.

Capital de $150,000 payé, et un Capital garant de $300,000.

Actif, le 15 mai 1869..........$216,211 90

Nombre de polices émises jusqu'à présent, 1ère année, au 30 mai, 1,031.

OFFICIERS

Du Bureau Principal à St Louis.

JAS. J. O'FALLON..........Président
A. M. BRITTON..........Vice Président
S. W. LOMAX..........Secrétaire
A. H. BUCKNER..........Assistant-Secrétaire
G. G. McHATTON..........Agent Général
W. HATCH..........Officier Médical
W. W. GRISSOM..........Médecin-Consultant
W. E. HARVEY..........Actuary-Consultant

Directeurs.

JAS. H. LUCAS,	JAS. J. O'FALLON,
A. M. BRITTON,	A. B. GARRISON,
S. A. HATCH,	W. C. SIPPLE,
A. M. WATERMAN,	A. H. BUCKNER,
	A. McDOWELL.

Officiers de l'Agence de la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON..........Président
Juge E. T. MERRICK..........Vice Président
B. B. SIMMES..........Secrétaire

Examinateurs Médicaux

G. AUSTIN, M. D. J. N. FOLWELL, M. D.

Directeurs pour la Louisiane.

Gouv. C. H. MOUTON, de la maison C. H. Mouton & Co
Juge E. T. MERRICK, de la maison Race, Foster & E. Merrick.
F. H. HATCH, de la maison Samuel Smith & Co.
JAMES JACKSON, de la maison Jackson & Manson.
OCTAVE VOORHIES, de la maison C. W. Bancker & Co
THOMAS FITZWILLIAM, de la maison T. Fitzwilliam & Co.
R. S. MORSE, Propriétaire du City Hotel.
Gén. B. B. SIMMES.

La Compagnie Mound City d'Assurance Mutuelle de la vie étant une institution domestique, les citoyens du Sud devraient la préférer pour plusieurs raisons dont nous ne donnerons que deux ou trois.

1.—L'argent reste chez nous où il sert à encourager le commerce de l'Ouest et du Sud, à bâtir les villes, à développer nos grandes ressources minérales et agricoles, à construire nos grandes lignes de chemins de fer à cultiver nos immenses prairies. Les hommes du Sud et de l'Ouest devraient s'y faire assurer.

2.—Ses fonds étant placés où se paie un intérêt élevé, elle peut assurer à meilleur marché et donner de meilleurs dividendes qu'aucune compagnie de l'Est. Ceux qui désirent faire des placements avantageux et suivis pour leurs enfants devraient s'y faire assurer.

3.—Sa Direction en Louisiane étant composée d'hommes haut placés, offrant une garantie suffisante aux veuves et aux orphelins; à l'expiration des polices émises par la Compagnie, qui a cela de particulier qu'en dehors de ces limites de l'Etat aucune autre institution de ce genre n'a une Direction locale. Elle mérite donc la confiance au plus haut degré.

Elle émet toute espèce de polices d'assurance et collective ne peuvent être forfaites.

Elle n'exige rien, ni prix de police, ni frais de timbres.

La succursale de la Louisiane est au Story Building, au premier No 3, au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, Nile-Orléans.

B. B. SIMMES,
Agent en Louisiane—Nile-Orléans

De la viande fraiche, en tout temps! en mer, dans le camp et en marche.

Viande de Bœuf, de Stabler, dans des boîtes en ferblanc, et sans os.

GARANTIES POUR TOUS LES CLIMATS.

L'EXPÉRIENCE a prouvé la bonté de cette viande qu'on offre au public comme le meilleur remplaçant de la viande fraiche du marché et celle qui se vend à plus bas prix. Elle n'a pas d'os, elle est dans des boîtes en ferblanc de 5, 10, 15 et 20 livres, et ces boîtes sont dans des caisses d'environ cent vingt livres.

Pour les voyages en mer, elle est supérieure à la viande salée [illegible].

Pour tous ceux qui aiment [illegible] la viande fraiche [illegible].

Elle se conserve, assez longtemps, dans tous les climats.

A. C. PIERPONT & CO,
Marchands de groceries en gros
—Et—
Receveurs de provisions,
No 15 de la rue Nile-Levée,
mai—6 m seuls Orleans—Agents.

CUVES

Toute espèce de Travaux de Charpente.

LE soussigné se charge de faire des cuves, d'exécuter toute espèce de travaux de charpente, de réparer, de changer les bâtisses, d'installer les magasins etc.

J. H. BEHAN, No. 11 de la rue Franklin, près Canal ou au Glass Box, 265 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans. Résidence, No. 245 de la rue du Canal près Franklin. 13 avril—1an 1/2

C. H. MILLER & CO,

CONFISEURS EN GROS,

Fabricants de Candi à la vapeur et de Sirops de toutes sortes.

Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits de pièces d'artifice, etc.

Seuls agents des célèbres

VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE.

Nos 50 et 52 Nile-Levée.

7 avril—1an [illegible]

Travail libre, Bureau et Enregistrement de Terres.

COIN DES RUES LAFAYETTE ET NILE-LEVÉE.

LES Commissaires d'Enregistrement ont établi une Bourse de Travail pour les hommes et les femmes demandant du travail, et pour tous les résidents d'Etat qui ont besoin de travailleurs. Ils ont établi également un bureau pour les personnes qui ont des habitations, des fermes ou des terres à vendre aux émigrants. Le bureau est ouvert de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.

Les planteurs sont priés d'adresser leurs demandes et d'y communiquer pour la publication, tout ce qui a trait au climat, à la santé et aux avantages et aux ressources de la Louisiane, à l'effet d'attirer les capitaux et les travailleurs.

Les lettres doivent être adressées à JAMES O. NOYES, Président et Agent général d'Bureau des [illegible].

DENTISTES

$20 Seulement 20.

LE Dr. Chs. MERMILLOD a l'honneur de faire savoir à ses concitoyens au public en général, qu'il veut faire participer tout le monde, pauvres et riches, au bénéfice des dents artificielles, il fait des dentiers en caoutchouc valcanisé pour $40.

Toutes les opérations chirurgicales, et d'aurifier seront faites avec soin et à des prix modérés. On le trouvera tous les jours de 8 à 1 heures, au cabinet du Dr. L. Duperron, 165, rue Bienville, coin Royale.

Extraction des dents sans douleur. 8 août—1an

Dr. MALONEY

DENTISTE,

No 203 rue St-André près Magazine.

(Quatrième District).

ANNONCE à ses amis et au public qu'il pose des râteliers à $25. Il arrange les dents gâtées de telle sorte qu'elles deviennent saines et durent pendant des années. Les dents des enfants sont de sa part l'objet d'une grande attention. Le Dr. MALONEY A REMPORTÉ LE PREMIER PRIX, une médaille en or, pour le meilleur râtelier fait en Louisiane. Il refait les vieux râteliers et garantit son travail. 1mai—1an

Changement de domicile.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE

190..........RUE DU CANAL..........190

entre St-Charles et Carondelet, où il continuera à exécuter les opérations les plus délicates concernant l'art du dentiste. Il pose des dents artificielles sur plaque en or, en argent, en doré [illegible] des prix modérés.

Consultations en français et en espagnol et en anglais.

Extraction de dents sans souffrance au gaz hilarant, ou protoxyde d'azote.

2mai—

Le Dr. CHARLES E. KELLS

DENTISTE,

Cabinet et domicile, No 14 rue Dauphine, 2ème maison après la rue de Canal, près de Lopes

Extraction de dents sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

24mars—

Tonnellerie qui a remporté le prix

AUX MARCHANDS ET AUX PLANTEURS.

LE soussigné appelle l'attention des marchands et des planteurs sur son grand et bel assortiment de barils, tonneaux, demi-barils [illegible].

B. J. BEEKERY.

Nos 31, 33 et 35 de la rue Front, entre Custom House et Bienville.

Planteurs [illegible].

HABILLEMENTS D'ENFANTS

ET

ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES

B. T. WALSHE,

110 rue du Canal,

NOUVELLE-ORLEANS.

Banques Cies. d'Assurances,

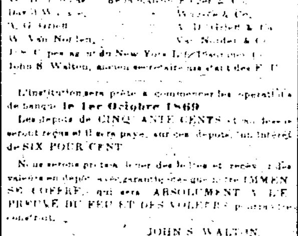

Compagnie d'Assurance Londres et Lancashire, contre l'incendie et la Compagnie Anglaise et Etrangère, contre les risques de mer

CES COMPAGNIES [illegible] d'incendie et de mer.

[illegible]

E. A. MUNSON, [illegible]

BANQUE D'EPARGNES

DE LA LOUISIANE,

—ET—

COMPAGNIE DE DEPOTS,

133.........RUE GRAVIER.........133

Entre les rues Camp et St-Charles

PRESIDENT.......... [illegible]
VICE PRESIDENT.......... W. VAN NORDEN
TRESORIER.......... JOHN S. WALTON

Directeurs

[illegible]

L'institution est prête à commencer les opérations de banque le 1er Octobre 1869.

Les dépôts de CINQUANTE CENTS et au-dessus seront reçus et il sera payé, sur ces dépôts, un intérêt de SIX POUR CENT.

Nous serons prêts à louer des boîtes et recevoir des valeurs en dépôt, avec garantie, dès que notre IMMENSE COFFRE, qui sera ABSOLUMENT A L'ÉPREUVE DU FEU ET DES VOLEURS, [illegible].

JOHN S. WALTON
11 sept—1m Trésorier.

Compagnie d'Assurances Mutuelle du Pelican, de la Nile-Orléans.

Bureau, No 37 rue du Camp.

CETTE COMPAGNIE continue à assurer contre les risques d'incendie, de mer et de rivières aux prix bas. CHS. ROMAN, Président.

M. A. TARLETON, Secrétaire.

Directeurs:

CHS ROMAN,	THS BAILLY BLANCHARD, Jr
O. FATJO,	ARTHUR FORSTALL,
E. GIQUEL,	SAM M. TODD,
F. A. PETERSON,	LS. GREVEMBERG,
W. A. SHROPSHIRE,	G. N. MOODY.
TARRIEL PASCAL,	

Wm. B. MORRIS & Co.

AGENCE D'ASSURANCE,

57..........CARONDELET..........57

ÆTNA DE HARTFORD.

Actif..........$4,650,000

HOME DE NEW-HAVEN.

Actif..........$1,450,000

Représentant un Capital d'Assurance de

SIX MILLIONS.

Risques d'incendie, de rivières et de mer acceptés.

Chemins de fer.

Chemin de Fer Pontchartrain.

Arrangement d'été.

DEPARTS.

—DE LA VILLE— Nouveau Dépôt.		—DU LAC—	
6 heures du matin.		5 heures du matin.	
8 "		7 "	
10 "		9 "	
Midi		11 "	
2 heures	P. M.	1 heure	P. M.
3 "	"	3 "	"
4 "	"	4 "	"
5 "	"	5 "	"
6 "	"	6 "	"
7 "	"	7 "	"
8 "	"	8 "	"
9 "	"	9 "	"

Le convoi de 9 heures du soir, du Lac, ne va qu'à l'ancien dépôt.

Un char à cheval partira de l'ancien dépôt, à 4 heures du matin et, du Lac, à 10 heures du soir.

Le Dimanche, un convoi à vapeur partira du nouveau dépôt à 4 heures du matin.

Les convois partiront à toutes les heures, le dimanche, de 6 heures du matin à 9 heures du soir.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

G. PANDELY
18 juil Surintendant Général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA

Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nile-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY du chemin de fer partira, du pied de la rue Ste-Anne, en face de la Place Jackson, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DE PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le frêt pour les stations du chemin, pour les débarcadères du Tèche, et à livrer, à la Nile-Ibérie ou St-Martinville, est reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de 7 heures du matin à 5 heures du soir au pied de la rue Ste-Anne.

Le frêt pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Salanger et pour Houma, sera reçu et transporté par les stations de Raceland, Lafourche et Terrebonne, aux taux de bateau à vapeur pour la route.

Tout frêt pour le Texas doit être payé au moment de l'embarquement, et le frêt pour l'intérieur doit être payé sur livraison.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour frêt ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin. CHS. A. WHITNEY & Co.

Louisiana Mutual Insurance Company.

Fifteenth Annual Statement.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 28th February, 1869..........$496,838 21

Viz: Fire Premiums..........$224,735 96
Marine Premiums..........141,692 85
River Premiums..........130,309 40

$496,838 21

Return Premiums..........[illegible]
Less Unearned Premiums..........5,760 00

[illegible]

Net earned premiums..........$[illegible]

Losses, etc., paid

Fire Losses..........$125,655 15
Marine Losses..........[illegible]
River Losses..........[illegible]

[illegible]

Discount in lieu of Scrip..........50,246 41
Taxes and Internal Revenue..........13,067 81
Expenses, Reinsurance, etc., less discount account..........19,684 96
Six per cent. interest on outstanding Scrip to 1st March, 1869..........31,329 00

398,053

Net profit..........$ [illegible]

ASSETS.

Invested in Real Estate..........$ 33,765 63
" Mortgage on Real Estate..........76,371 56
" City and other Bonds..........[illegible]
" Bank and other Stocks..........[illegible]
" Scrip of Insurance Co's..........[illegible]
Loaned on Pledges..........[illegible]
Bills Receivable..........[illegible]
Premiums in course of Collection..........97,449 30
Cash on hand..........116,180 60

$[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 17th day of March, 1869.

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip Dividend of Forty per cent on the net earned participating premiums for the year ending 28th of February, 1869, for which certificates will be issued on and after the first day of June next.

Thirty per cent. of the scrip certificates issued for year 1861, will be redeemed, also six per cent. interest on all outstanding certificates of scrip will be paid, on and after the second Monday of May, by the holders thereof or their legal representatives.

CHAS. BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice President.

TRUSTEES.

Charles Briggs,	A. Lecourt,
Ant. Carriere,	Frank Williams,
Geo. A. Fosdick,	Thomas Byrne,
R. Brugier,	John Thornhill,
Chas. Lafitte,	Jno. S. Wallis,
P. Anderson,	George Foster,
Alfred Kearny,	Andrew Stewart,
A. Fresche,	L. B. Poitier,
Geo. W. Dunbar,	R. Pleasants,
E. F. Stockmeyer,	Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson,	H. F. Given,
Arch'd Montgomery,	W. C. Black,
Henry J. Vose,	Geo. O. Garner,
E. Marqueze,	Thos. H. Hunt,
Chas. Weisbaar,	Chs. Honold,
A. K. Montgomery,	O. Carriere,

R. S. Howard.

MOUND CITY

Mutual Life Insurance Company

OF ST. LOUIS, MISSOURI.

Cash Capital of $150,000 already paid in, with a guaranteed Capital of $300,000.

ASSETS, MAY 15, 1869..........$216,211 90

Number of Policies issued so far in first year, May 30, 1031.

OFFICERS

Of Parent Office in St. Louis.

JAS. J. O'FALLON..........President
A. M. BRITTON..........Vice President
S. W. LOMAX..........Assistant Secretary
A. H. BUCKNER..........Secretary
G. G. McHATTON..........General Agent
WM. HATCH, M. D.........Medical Officer
W. W. GRISSOM..........Consulting Physician
W. E. HARVEY..........Consulting Actuary

DIRECTORS.

JAS. H. LUCAS,	JAS. J. O'FALLON,
A. M. BRITTON,	A. H. BUCKNER,
S. A. HATCH,	A. B. HARRISON,
A. M. WATERMAN,	W. C. SIPPLE,
	A. McDOWELL.

OFFICERS OF LOUISIANA AGENCY.

Governor C. H. MOUTON..........President
Judge E. T. MERRICK..........Vice President
B. B. SIMMES..........Secretary

MEDICAL EXAMINERS.

W. G. AUSTIN, M. D. J. N. FOLWELL, M. D.

LOUISIANA DIRECTORS.

Governor C. H. MOUTON, of C. H. Mouton & Co.
Judge E. T. MERRICK, of Race, Foster & E. T. Merrick.
F. H. HATCH, of Samuel Smith & Co.
C. CHISM, of Chism & Boyd.
JAMES JACKSON, of Jackson & Manson.
OCTAVE VOORHIES, of C. W. Bancker & Co.
THOMAS FITZWILLIAM, of T. Fitzwilliam & Co.
R. S. MORSE, Proprietor City Hotel.
General B. B. SIMMES.

The Mound City Life Insurance Company being a Home Institution, it should be preferred by citizens of the South for many reasons. We will, however, enumerate only two or three.

1. The money invested in it is retained at home where it assists in promoting Western and Southern trade and commerce, in building up towns and cities, in developing our rich mineral and agricultural lands, in constructing our great lines of railroad, and in cultivating our boundless prairies. For these reasons Southern and Western men should insure in it.

2. As its funds are invested where high rates of interest prevail, it can grant insurance cheaper and pay better dividends than any Eastern Company. [illegible]

3. Its local Board of Directors in Louisiana being composed of men of high standing, [illegible] protected in the benefits of the policies issued by this Company, having by reason of [illegible] thereby [illegible].

A statute of Policies are issued by this Company, and [illegible].

This Company makes no charge for policy fees or stamps.

The Louisiana Branch Office is in Story Building, up stairs, No. 3, corner of Camp and Common streets, opposite City Hotel, New Orleans.

B. B. SIMMES,
State Agent, New Orleans.

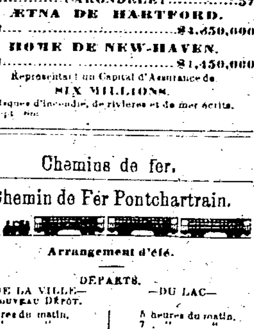

NEW-FOUNDLAND

BITTER.

WE beg to call your attention to the BITTER we are making, to which we have given the above name. This BITTER is made of the finest liquor and a single ingredient employed in its composition is hurtful; it has very valuable tonic properties—it acts gently but beneficially on the Liver when there is a tendency to torpor in that organ—it is a mild and generous stimulant—as a strengthening cordial for ladies and children, or any one recovering from illness, it is particularly well adapted—it has a very agreeable taste and a beautiful color. It cures instantaneously cramps in the stomach.

Our reputation is pledged for its purity.

The dose for an adult male is from half to three-fourths of a wineglassful, for ladies and children proportionately less.

Mr. JULES TARDOS, New Orleans, and Messrs. HOLT MURRAY & Co., Mobile, our Agents, have it for sale to the trade, by the dray load, and it can be found at all the Wholesale Grocers of both cities.

Our Agents are instructed to give as favorable terms as possible to the trade.

Boxes contain one dozen quart bottles.

EDMUND DEXTER & SONS,
Nos. 49 and 51 Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.

apl 1y tues, thurs&sat

H. W. Johns' Asbestos Roofing

THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Factories where the roof is liable to damage from acids.

It is insured by Insurance Companies at same rate as tin roof.

H. W. Johns' Lake Superior Iron Ore Paint—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Wood-work of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.

ZABLE & DALTON, Agents for Louisiana,
115 Poydras street.

The celebrated Tim[illegible] Cooking Stove can be found at the above depot. jy27 1y—3tw

Dr. Luke

TREATS all private diseases; Syphilis in all its forms; the bad effects of mercury completely eradicated; Spermatorrhea or Seminal Weakness, victims of Self Abuse can be fully restored to health. Special attention given to all Female Complaints. Ladies afflicted with suspension of the menses can be safely and effectually relieved. The Doctor's parlors are so arranged that patients need not see each other thereby securing perfect secrecy in all cases where desired. 150 Bienville street. apl 1y

LUMBER! LUMBER!

GEORGE MERZ,

PLANING MILL AND LUMBER YARD,

Corner Toulouse and Robertson Streets, (Old Basin.)

SEASONED and other Wood, Sashes, Blinds, Doors and all kind of building material are offered to the trade at the lowest prices.

Shipments punctually attended to. jy18 1y

TENNESSEE SUGAR KETTLES.

"Old Stacker Iron Works."

A full assortment on hand from the above "Celebrated Works;" also Furnace Mouths and Grate Bars of the most approved patterns. Planters and Factors are requested to send in their orders while the rivers are navigable.

Sole Agent,
E. F. LA VILLEBEUVRE,
Commission Merchant,
jy22 t dec31 16 Union street.

LEEDS'S FOUNDRY,

(ESTABLISHED IN 1825.)

Corner of Delord and Foucher Streets.

WE beg leave to inform our friends and the public generally that we are prepared, as formerly, to manufacture Steam Engines, Boilers, Sugar Mills, Sugar Kettles, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Presses, Newell Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths, Grate Bars, all kinds of Plantation and Steamboat Works, and every description of Machinery for the South.

sept LEEDS & CO.

THE NEW ORLEANS DAILY BEE

DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

Office, No. 73 Chartres Street.

NEW ORLEANS, SEPTEMBER 26, 1869.

RATES OF ADVERTISING

Squares	1 month net.	2 mos. net.	3 mos. net.	6 mos. net.	12 mos. net.
One	$12	$22	$30	$40	$75
Two	22	34	46	70	125
Three	32	45	70	115	175
Four	38	57	90	140	225
Five	44	68	105	175	274
Six	50	83	120	200	323
Seven	58	100	135	230	374
Eight	66	115	150	260	420
Nine	72	125	165	290	460
Ten	78	134	180	320	496
Eleven	84	145	195	350	541
Twelve	85	155	210	380	580
Thirteen	90	165	220	410	620
Fourteen	95	175	230	430	660
Fifteen	105	185	240	450	700
Thirty	175	330	480	750	1200

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday mornings. Subscription, $5 per annum, in advance. Single copies ten cents.

RATES OF ADVERTISING.

Squares.	1 mo.	2 mos.	3 mos.	6 mos.	12 mos.
One	$5	$8	$12	$20	$30
Two	8	16	20	30	50
Three	12	22	28	44	70
Four	12	27	35	56	[illegible]
Five	19	32	47	70	110
Ten	30	55	75	130	200
Fifteen	40	75	100	180	290
Thirty	70	130	150	300	[illegible]

Daniel & James D. Edwards,

Nos. 21, 23, 25 and 27 Delta St.,

—AND—

Nos. 22, 24, 26 and 28 Front Street,

NEW ORLEANS, LOUISIANA,

Manufacturers of IMPROVED STEAM TRAINS

FOR MAKING SUGAR,

and of every description of

COPPER, BRASS, IRON, and SHEET IRON WORK, BRASS COCKS, VALVES, STEAM WHISTLES, etc.

COPPER STILLS AND WORMS

for Grain and other Distilling.

—Dealers in—

IRON PIPES and FITTINGS of all sizes.

STEAM and HAND PUMPS.

STEAM and WATER GAUGES, Made and Repaired.

BRASS FOUNDING, FINISHING and PATTERN MAKING.

Repairing of all kinds done at short notice.

JOHN ARMSTRONG'S

Foundry and Boiler Manufactory,

Corner of Erato and New Levee streets,

NEW ORLEANS, LA.

MANUFACTURER of Vertical and Horizontal Steam Engines, Sugar Mills, Draining Machines, Saw Mills, Cotton Screws, Gin Gearing, Furnace Mouths [illegible].

E. HEATH,

DEALER IN

UPHOLSTERERS' MATERIALS,

WALL PAPER AND CURTAIN GOODS,

No. 99..........Camp Street..........No. 99

WINDOW SHADES, CORNICES, FRINGES, GIMPS, CORDS, TASSELS, DAMASKS, BROCATELLES, TERRIES, PLUSHES, CHINTZ, DIMITY and STRIPES for Slip Covers, HOLLANDS, ENAMELLED and HAIR CLOTH, CANE SEATING, BURLAPS, BUCKRAM, WEBBING, MOSS, CURLED HAIR, TICKINGS, MATTRESSES and SPRING TWINE, SOFA CHAIR and MATTRESS SPRINGS, WIRE GAUZE, PICTURES, PICTURE FRAMES, MOULDINGS, MIRROR PLATES and FRAMES.

Premium Cooperage.

TO MERCHANTS AND PLANTERS

THE undersigned calls the attention of Merchants and Planters to his large stock of Molasses Barrels and Half Barrels, Sugar Hogsheads, etc., and having constantly on hand a large stock of Hooples and Barrels [illegible] prices and terms of delivery.

B. J. BEEKERY.

The Celebrated Egyptian Coating,

PATENTED IN WASHINGTON IN MAY LAST, AND TO WHICH

A MEDAL WAS AWARDED

At the Third Louisiana State Fair, on the 29th of April last.

THIS remarkable article [illegible].

[illegible]

ALEXANDER FUCHS

Dr. Richau's

GOLDEN REMEDIES,

$1,000 REWARD [illegible].

[illegible]

DR. D. B. RICHARDS,
No. 228 Varick st., New York.

To the Ladies.

D[illegible].

[illegible]

Ayer's Cathartic Pills,

For all the Purposes of a Laxative Medicine.

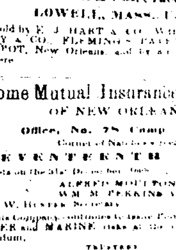

[illegible]

DR. J. C. AYER & CO., Practical Chemists,
LOWELL, MASS., U. S. A.

Sold by E. J. HART & CO., WHEELOCK, FINLAY & CO., FLEMING'S PATENT MEDICINE DEPOT, New Orleans, and by all Druggists everywhere.

Iron Cotton Ties.

40,000 bundles on hand.
80,000 bundles to arrive.

J. J. McCOMB, the patentee and manufacturer of the celebrated ARROW TIE and SWETT'S SELF FASTENING BUCKLE TIE [illegible].

R. N. BARTLETT,
R. W. RAYNE,
General Agents,
40 Carondelet street.

Plantation for Sale.

EIGHT miles below the city of New Orleans, Orleans parish, right bank, a PLANTATION, four arpents front on the Mississippi river, by fifty-three or [illegible] in depth.

That property, one of the best located for a residence to be found in Louisiana, is completely above the crevasse. It has very high ground and virgin soil, produces abundantly and in the greatest perfection all kinds of fruits and vegetables. There is on it a forest containing about 12 000 cords of wood, and a young orange grove of four arpents. Fishing is very productive most part of the year.

With appropriate cultivation the land can yield an income superior to that of many a large plantation. It is very healthy.

That property would suit admirably for a college or an asylum, as the location is good, as a recreation only, convenient enough for them all.

Apply to the owner, AD. RINCK, on the Plantation.

"The Times."

THE improved large oven Cooking Stove, with extended Fire Chamber and Feeder Top, is one of the best baking most economical, and quickest operating stoves now in use. The castings are heavier than those of any other stoves of the same size, and for beauty of design and neatness of finish it has no superior. Call and examine "THE TIMES," if you want a reliable stove.

Also, a large variety of other Cooking and Heating Stoves.

ZABLE & DALTON.
115 Poydras street,
between Camp and Magazine.

REOPENING.

N. MILLER'S

LAKE PARK HOUSE AND RESTAURANT

NEW LAKE,

HAS been reopened for the Season, on SUNDAY, March 21st, 1869, since the closing of the last season many important improvements have been made for the convenience of visitors.

The best Wines, Liquors and other Refreshments always on hand. The table is supplied with all the delicacies of the season.

Comfortable Rooms for Parties, Weddings, etc.

N. MILLER,
Lake Park House.

COAL OIL! COAL OIL!

DOUBLE REFINED NON-EXPLOSIVE COAL OIL.

THIS superior Oil will burn in all kinds of portable Lamps and gas burners.

No. 1 VIRGINIA and KENTUCKY OILS, constantly on hand.

LAMPS, BURNERS, CHIMNEYS and WICKS, at the lowest wholesale prices, by

A. BOUCHARD,
aug29 1y No. 4 Tchoupitoulas street

De Soto Hotel,

Corner New Levee and Bienville streets.

THE above Hotel having just been thoroughly renovated, offers every desirable comfort to travelers. The rooms are large and well ventilated. Being at a short distance from Canal street, it is within reach of all the public offices and of all the important business houses. Board, one dollar a day. A splendid parlor with a piano. A first class bar attached. Terms, per day, $1 50 to $3, according to the room; per month, $25 to $50, according to the room. Servants wanted.

MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee,
SUNDAY, September 26, 1869.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship Cortes, Nelson, for New York. A. Moulton

Steamship Sherman, Quick, for New York. Low & Ludwigsen.

[illegible]

ARRIVED YESTERDAY.

[illegible]

ARRIVALS AT NEW BASIN

[illegible]

EXPORTS.

[illegible]

IMPORTS.

[illegible]

RECEIPTS FROM THE INTERIOR

[illegible]

Home Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS

Office, No. 78 Camp Street,

Corner of Natchez street.

SEVENTEENTH YEAR

Assets on the 31st December, 1868, $1,183,114 57.

ALFRED MOULTON, President.
WM. M. PERKINS, Vice President.
A. W. HUNTER, Secretary.

This Company continues to issue Policies on FIRE, RIVER and MARINE risks at the current rates of premium.

TRUSTEES.

E. K. Converse,	Octave Voorhies,
Archie Woods,	A. H. May,
Robert Hare,	J. W. Allen,
B. M. Horrell,	Jno. T. Moore,
Wm. Chambers,	Jno. C. Rogers,
D. A. Chaffraix,	W. M. Perkins.

Notice to Sugar Planters.

THE CRESCENT CITY MOLASSES BARREL MANUFACTORY,

Nos. 59, 61, 63, 67 and 69 St. Joseph St.,

New Orleans.

HAVING purchased a [illegible] machinery for making barrels [illegible].

E. F. WALLICHE & CO.
D. M. HOLLINGSWORTH.

LIST OF VESSELS

SEPTEMBER [illegible]

Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.

[illegible]

BOSTON.

[illegible]

PHILADELPHIA.

[illegible]

BANGOR, ME.

[illegible]

PORTLAND, ME.

[illegible]

LIVERPOOL.

[illegible]

LONDON.

[illegible]

BRISTOL, ENG.

[illegible]

NEWPORT, WALES.

[illegible]

RAILROADS, &c.

Morgan's "Louisiana and Texas Railroad"

M. R. Route between New Orleans and Western Louisiana [illegible].

[illegible]

Pontchartrain Railway.

SUMMER ARRANGEMENT.

[illegible]

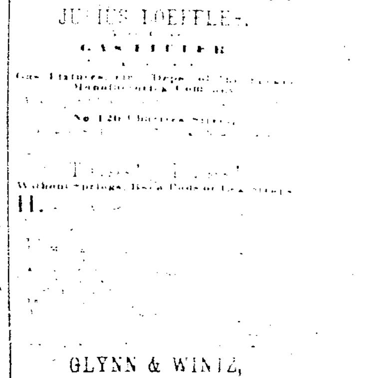

JAMES A. MILLER'S
Chicken Cock Whiskey.

W[illegible]

Copartnership.

[illegible]

JULIUS LOEFFLER,

GAS FITTER.

Gas Fixtures, etc. Depot of [illegible].

No. 126 Chartres Street.

[illegible]

Without Springs, [illegible].

H[illegible]

GLYNN & WINTZ,

[illegible] CAMP STREET

MANUFACTURERS [illegible]

[illegible]

Carpet and Oil Cloth Warehouse.

ELKIN & CO.,

[illegible]

A LA BELLE ANGLAISE

F. GIEFERS.

St. Charles Street

[illegible]

Prices Moderate.

CH. PAGIOT,

BOOK BINDER [illegible]

[illegible]

BOYS' CLOTHING

AND

MEN'S FURNISHING GOODS

B. T. WALSHE

[illegible]

MARGARET HAUGHERY.

MARGARET'S

Mechanical Steam Bakery,

[illegible]

$40---$45---$50

WILL BUY A WILSON LOCK STITCH FAMILY SEWING MACHINE,

At

No. 6 Baronne Street.

[illegible]

Turnip Seed. Turnip Seed.

LANDRETH'S NEW CROP growth of 1869 just received per Steamship United States.

White Flat Dutch Turnip
Red Top Turnip
Large Globe Turnip
Purple Top Yellow Ruta Baga.

For sale in quantities to suit [illegible] at the Seed Store of [illegible].

BEALS & LAINE,

DEALERS IN

PITTSBURG, ANTHRACITE AND ENGLISH CANNEL COAL.

[illegible]

Office, No. 10 Carondelet St.

Yards on Levee, at Third District [illegible].

Orders received at either place.